

La Commission Sociale & Loisirs est heureuse de vous offrir :

A l'occasion de votre mariage ou de votre PACS.....

- **Une carte cadeau d'un montant de 40€**
- Paragent Crédit Du Nord sur présentation de justificatif 6 mois maxi après l'événement.
- Joindre l'extrait de mariage ou de Pacs.



A l'occasion de la naissance de votre enfant....



- **Une carte cadeau d'un montant de 40€**
- Joindre la copie du Livret de Famille ou l'acte de naissance dans les 6 mois après la naissance.
- Les naissances multiples vous donnent droit à autant de prestations que d'enfants nés.

Nom et Prénom :Agence / Service :

Adresse personnelle :

.....
(Nécessaire pour l'envoi en cas d'arrêt maternité)

MARIAGE / PACS

Date de l'événement :

Nom et Prénom du conjoint :

.....

Justificatif à fournir :
Acte de mariage ou Attestation de PACS

NAISSANCE / ADOPTION

Date de naissance :

Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Justificatif à fournir :
Acte de naissance ou Extrait d'adoption

Merci de transmettre votre demande avec le justificatif à ce_nord_de_france@cdn.fr avec votre adresse personnelle pour l'envoi de la carte.

Si besoin d'informations supplémentaires nous restons à votre disposition.

*La direction verse également une prime de mariage ou Pacs qui vient en complément de l'offre du CSE. Il s'agit d'une demande différente à effectuer auprès de la direction cf. biblioged.

Aline MORLIGHEM
Secrétaire du CSE

Aude LEBRUN
Présidente de la CSL